toir : 149 fr. 80 ; rues des Poutrains, du Dragon : 79 fr. 50 ; rues de Buénos-Aires, des Champs, de l'Hippodrome, de Bruxelles, La Rochefoucauld : 91 fr.

CAISSE D'EPARGNE AUXILIAIRE DU BLANC-SEAU

Les guichets ne doivent être ouverts que de 9 à 10 heures, mais l'administrateur de service et les caissiers sont à leur poste dès 8 h. 30 jusque 10 heures, lorsqu'il n'y a plus de personnes dans le bureau, les listes sont arrêtées et il est impossible de reprendre les opérations. Il y a donc nécessité de se présenter avant 10 heures et non 11 heures, comme à la Caisse centrale.

En 1931 il y a eu 1.382 versements pour 1.436.423 fr. ; 270 remboursements pour 387.702 fr. L'excédent était de 1.048.721 francs.

63 nouveaux livrets ont été établis.

M. DUBRULLE REMPLACE M. LEDUC AU SYNDICAT DES DÉBITANTS DE TABAC

A l'issue de sa dernière réunion, le syndicat des Débitants de Tabac de Tourcoing a procédé au remplacement de son président, M. R. Leduc, décédé.

Le choix s'est porté unanimement sur M. Julien Dubrulle, débitant de tabacs, rue du Moulin-Fagot.

LA SOIREE DE GALA DU C. S. TOURQUENNOIS

Le Club Symphonique a donné, avec son habituel succès, sa soirée artistique annuelle au Grand-Théâtre, Place Leverrier, à 20 h., sous la présidence de MM. A. Toulemonde-Flipo et A. Masurel-Six, président et vice-président d'honneur.

Au programme, mis sur pied avec un incontestable talent par MM. Ed Beulque, président et Paul Scherpereel, directeur nous relevons la partie orchestrale avec « Ruy Blas » de Mendelssohn ; « Petite Suite » de Claude Debussy ; « Automne » de Chaminade ; « Marche héroïque » de C. Saint-Saëns. La charmante et espiègle Denise Nobel, du Théâtre des Variétés de Paris, dans ses histoires enfantines si alertes. La « Poudre aux Yeux » de Labiche, interprétée à merveille par la Troupe Pierre Ferraz.

Une quête pour les chômeurs donna le somme de 320 francs 15.

LES GALAS DE LA CLIQUE SCOLAIRE

La Clique Scolaire et le Jeunesse de la Croix-Rouge, vont donner les dimanche 27 et lundi 28 mars, dans la salle du Gymnase, rue de Gand, une grande revue locale signée des deux sympathiques auteurs Manaut et Simons.

Cette œuvre ne va pas chercher son éclat dans les chapeaux hautement empanachés ni dans les décors prestigieux ; c'est une revue de cabaret exclusivement locale, qui a pulsé tout son sel à Lille et dans ses environs. Les habitudes régionales, les petits travers y sont gentiment présentés, sans méchanceté, jamais exempts d'utiles grivoiserie, mais avec bonne humeur, avec une jeunesse et communicative gaieté, dont « en famille » on peut profiter.

On applaudira une scène sur les sourciers, on verra une famille tourquennoise en 2032, un acte sur le chômage attendrira les spectateurs sensibles, une histoire de coqueleux les fera mourir de rire, etc...

Bref c'est un enchantement qui va pendant deux jours s'installer au Gymnase, et après tout Tourcoing parlera de cette revue locale.

On peut retenir ses places dès maintenant chez M. Ketels, 5, rue de Gand et chez M. Potier, 95, boulevard de l'Egalité.

LA SOUSCRIPTION NATIONALE DE « LA DETTE »

Le Comité rappelle aux gagnants que leur billet doit être envoyé **sous pli recommandé** au Commissariat de la Dette, 146, Champs-Elysées, à Paris (VIIIe).

Les billets de la série E sont en vente à nos Bureaux de Tourcoing, 3, rue Fidèle-Lehoucq.

LA CRIEE AUX HALLES

Marchandises vendues le 3 mars : fleurs vendues de 10 à 16 fr. le panier ; poireaux 3.10 à 1.25 la botte ; oranges 2.30 à 3.90 le k. ; pommes 1 fr. le k. ; noix, 3 à 3.10 le k. ; crème de gruyère 2.25 la boîte ; Hollande 8.50 à 11.50 le k. ; beurre et à 2 fr. le k. ; pain d'épices 4 à 5.25 le k. ; paté, 9 fr. la boîte ; rales 1.40 à 2.30 le k. ; piles, 3.10 le k. ; cabilleud 4.80 à 4.50 le k. ; merlches 3.10 à 5 fr. le k. ; harengs, 2 à 2.50 le k. ; saumon rose 5.40 à 7.50 le k. ; merlans 1.20 à 2 fr. le k. ; huîtres 36 fr. le cent ; filets morue, 2.50 la boîte ; harengs salés 37 fr. le fût ; harengs saurs, 11 fr. la caisse ; filets saurs 0.90 à 1.10 la boîte.

Sociétés et Comités

HARMONIE MUNICIPALE. — La Commission rappelle que pour le concert du 13 mars, les demandes de places doivent être envoyées pour le samedi 5 mars au plus tard. Elle ne pourra, à son grand regret, donner satisfaction aux demandes qui lui parviendraient après cette date.

— Ce soir à 20 h., répétition générale. Instructions pour la répétition générale au Théâtre.

ORPHEON DES TRAVAILLEURS. — Ce vendredi, à 20 h., répétition partielle : 1er et 2e ténors au siège ; barytons chez M. Dubois ; basses chez M. Ronsse.

ANCIENS ELEVES DU BLANC-SEAU. — La Commission rappelle sa Ducasse à Pierrots du samedi 12 mars à 20 h. 15. Dans un esprit de solidarité, elle a fixé des tarifs différents au montant de la souscription. Aux travailleurs permanents, ou personnes aisées, il sera demandé 5 fr. et aux chômeurs partiels 2 fr. 50. Quant aux chômeurs complets, elle leur sera offerte gratuitement, et la Commission prie donc les membres de bien vouloir faire les inscriptions à l'école le dimanche 6 mars de 11 à 12 h. 30 dernier délai.

Jeu de Boules au profit des chômeurs. — Un tournoi international de boules au profit des chômeurs, au Brun-Pain, Clinquet et les Francs aura lieu à partir du 3 avril dans les 5 boulodromes des quartiers. 1.050 fr. de prix. Inscription dès ce jour chez M. Favorel 118 rue du Brun-Pain. Mise 4 fr. par joueur, 3 h. hommes par équipe et un suppléant, soit 24 fr. par adhésion.

SOCIÉTÉS SPORTIVES

Football. — **A. S. T.** — Eq. 1A contre A.C.C. 1A à 15 h. 15 à Cambrai. R.-v. à 7 h. 15 gare de Tourcoing. — Eq. 1B contre A. S. Voies 1A à 8 h. 30 au Chêne-Houpline. R.-v. à 8 h. au terrain. — Eq. 2 contre U.S.T. 4 à 8 h. 30 aux Orions. Vest. à 8 h. — Eq. 3 contre A. Condorcet 1 à 10 h. aux Orions. Vest. à 9 h. 30. — Eq. juniors entraînement aux Orions.

ETAT-CIVIL

Naissances. — Marie-Louise Mas, rue du Chêne-Houpline, 162 ; Edwige Castel, rue du Clocher 36.

TRICOTS de LAYETTE, CADEAUX FILATURES de la REDOUTE, ROUBAIX

Publications. — Gaston Pierry, fourneur en fer, rue du Halot 39 et Madeleine Amedis, demoiselle de magasin rue du Blez, 2 ; Cloisaire Delhonte, magasinier à Neuville-en-Ferrain et Germaine Bactenan, soigneuse, rue de Roubaix, 67 bis ; Abel Plichon, instituteur à Roubaix et Marguerite Catel, institutrice rue du Soudan, 12.

Décès. — Henri Vancraeynest 11 ans, rue Louvois, 4.

HALLUIN

ON RECLAME L'ELECTRIFICATION DES HAMEAUX

Nous avons reçu d'un de nos lecteurs la lettre suivante, avec prière d'insérer :

« Dans toutes les villes et communes de France, l'on a pu établir l'électricité, même dans les coins les plus déserts. La chose a été faite et c'est bien.

» Dans une ville comme Halluin, qui compte près de 14.000 habitants, dont 10.000 ouvriers, l'électricité existe dans le centre de la ville, mais l'extérieur attend toujours depuis des années.

» Il s'agit ici d'une question d'intérêt public.

» Souhaitons que cette requête soit entendue et que satisfaction soit donnée à une légitime revendication de près de 5.000 habitants de l'extérieur ».

La question de l'électrification des hameaux soulevée par notre lecteur est, en effet, d'une réelle utilité.

A ce sujet, nous avons présenté l'Administration Municipale.

Déjà, lors d'une séance du Conseil Municipal, le 28 février 1931, un conseiller avait demandé où en était la question de l'Electrification des Hameaux.

M. le Maire répondit alors en exposant les pourparlers déjà engagés avec une Entreprise d'Electricité. Cette dernière estimait alors que les dépenses d'installation étaient trop élevées pour le nombre de clients à desservir. Ainsi, rien que pour électrifier l'Hospice du Mont et l'Ecole communale de ce hameau (qui est encore éclairée actuellement au pétrole), ce projet aurait coûté 200.000 francs.

Depuis, le projet a fait du chemin et englobe maintenant l'électrification complète des hameaux. Une large subvention de l'Etat a pu être obtenue et l'accord est fait avec le Génie Rural. Le Ministère de l'Agriculture a donné l'autorisation pour l'emprunt à émettre.

Dans le projet actuel, susceptible encore de modifications, les dépenses seraient réparties ainsi : Part de l'Etat pour 50 %, du Comice Agricole pour 7 %, la Société concessionnaire pour 20 % et la participation de la ville 23 %.

Dans une prochaine réunion du Conseil Municipal, le projet reviendrait pour approbation et vote des crédits et on espère que la réalisation du programme d'Electrification des Hameaux pourra être exécuté pour l'hiver prochain.

LES TRAVAILLEURS A L'HONNEUR

Mercredi, au cours de la matinée, a eu lieu dans une des vastes salles de la Compagnie Française de Caoutchouc où tout le personnel était rassemblé, la remise de la Médaille du Travail à MM. Edmond Hostyn et Paul Deroubaix. Cette cérémonie était présidée par M. Gilbert Sayes, administrateur de cette Compagnie, qu'entouraient M. Poncet, directeur technique de l'usine ; MM. Victor Walbron, sous - directeur ; Damaret, comptable, et M. Sayes, en une délicate allocution, félicita les nouveaux décorés et ses remercia de la longue collaboration qu'ils ont apportée à la maison d'Halluin.

M. Poncet dit à son tour la satisfaction qu'il éprouvait en assistant à cette fête intime et fit le vœu, pour que de nombreux ouvriers puissent jouir de cet honneur et souhaita que la maison d'Halluin soit de plus en plus prospère, grâce à la bonne volonté de chacun. Une gratification spéciale fut ensuite remise aux deux médaillés, qui furent vivement félicités.

Plusieurs diplômes et médailles seront prochainement remis à d'autres titulaires ; une manifestation de sympathie sera faite en leur honneur.

La fête de solidarité des « Amis d'Halluin ». — Samedi 5 mars, à 18 heures, a lieu une soirée organisée par les « Amis d'Halluin », au profit de tous les chômeurs de la ville. Un couple des plus gracieux « Pierrot et Pierrette » ont voulu apporter leur bienveillant concours à cette fête de bienfaisance.

Les tickets vendus au prix de un fr. donnent droit également au tirage de la tombola, qui se fera au cours de la soirée.

Pension administrative. — La commission administrative de l'Hospice informe les retraités ou mutilés d'Halluin, capables de remplir les fonctions d'économe à l'Hospice, qu'ils doivent envoyer leur demande par écrit au Maire, président, avant dimanche 6 mars, dernier délai. Le cumul de fonctions ne sera pas accepté.

Conseil Municipal. — Le Conseil se réunira à la Mairie, samedi 5 mars, à 19 h., pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Les EPICERIES DUFAUX Frères

PRODUITS DE CHOIX

Langouste North Bay, la boîte 4.50
Sardines Palais d'Orient, la b. 1.45
Thon entier français, a gde b. 4.50
Biscottes «Déesse», le paquet 0.75
Confiture «Mon Régal», le pot 1.95
Chocolat «Déesse», les 250 gr. 2.15

Excellent vin rouge, le litre..... 1.95

Toutes les marques les plus réputées

1. Conseil de prudhommes, révision des listes des électeurs nomination des délégués ; 2. Chambre départementale d'Agriculture, révision des listes des électeurs, nomination des délégués 3. entretien des rues, places publiques et chemins ruraux, bail d'entretien pour 1932 ; 4. Construction d'H.B.M. demande garantie communale ; 5. Distribution d'énergie électrique, substitution de société ; 6. Emploi des chômeurs, couverture d'un fossé ; 7. Comptabilité communale, crédits complémentaires, cotes irrécouvrables.

Séances récréatives. — La section dramatique prépare en ce moment deux séances récréatives, qui seront données au profit des Amicales des écoles libres, les dimanches 13 et 20 mars, à 16 h. 30. Comme lever de rideau, une fine comédie de Pierre Dumaine, l'auteur de « Maman », intitulée « Ces Messieurs de Famille ».

Comme pièce principale « Le Rosaire », en 3 actes et 4 tableaux, de M. André Bisson.

La location des places est ouverte dès aujourd'hui chez M. A. Gadeyne, place de l'Eglise. Fauteuils, 8 et 6 fr. ; premières, 3 fr. ; secondes, 2 fr.

Enquête de commodo. — Le Maire informe ses administrés qu'une enquête est ouverte au sujet d'une pétition par laquelle la Société Gunson et Cie sollicite l'autorisation de couvrir, par un aqueduc en maçonnerie de 25 m. de longueur, la becque de Neuville au territoire de la ville d'Halluin, dans la section comprise dans sa propriété, située avenue de l'Hôpital, à Halluin.

En conséquence, pendant quinze jours, du 4 au 18 mars 1932, les pièces relatives au projet susvisé resteront déposées à la mairie d'Halluin, avec un registre destiné à recevoir les observations des parties intéressées.

Football. — **Sport Ouvrier** : Dimanche 6. Eq 1A contre celle du Stade Madeleinois en championnat sur le terrain du Parc des Sports à 15 h. — La 1B effectuera le déplacement de La Madeleine, envoi à 6 h. R.-v. au siège à 13 h. 45. — Juniors B contre U.S.Tourcoing à 8 h. 30 à Halluin. Vest. à 8 h. 15. — Juniors A contre R.C.Roubaix à 10 h. à Halluin. R.-v. à 9 h. 30 au vest.

Etat Civil. — **Naissances.** — Jacques Noilet, 56, rue Basse ; Ginette Demeulenaere, 26, rue du Cimetière.

RONCQ

Un grand concert. — Un concert de gala est organisé par l'excellente société de gymnastique « La Jeunesse Roncquoise », le lundi 14 mars prochain à 19 h. 15 dans la salle du cinéma Roncquois, rue des Chats-Huants, au profit de sa Caisse de concours.

Le programme comprend des comédies-chants, Poses Plastiques, et une partie qui sera interprétée par le Club des « Petits Acrobates » de la Croix-Rouge de Tourcoing.

Cette soirée est assurée d'un succès certain et les organisateurs n'ont rien négligé pour la rendre attrayante et amusante.

Au Cinéma Roncquois, soit aux membres de la Jeunesse Roncquoise.

Lire d'autre part en « Informations Générales » : UNE TENTATIVE CRIMINELLE D'INCENDIE.

Avis aux chômeurs. — La paiement des secours de chômage pour la période du 22 au 29 février 1932 aura lieu demain samedi de 13 à 15 h. au Gymnase municipal.

Aux mamans. — Consultation des nourrissons pour le hameau du Blanc-Peur mardi 8 mars à 13 heures.

Les Etablissements Bozon-Verduraz

57, rue Pierre-Charron, PARIS (8e), continuent leur distribution de cadeaux. Les images des paquets de pâtes autres que les pâtes de SAVOIE, sont progressivement supprimées et remplacées par les bouts de paquets comportant un texte spécial imprimé en rouge. *Ces bouts de paquets ne pourront participer à notre distribution de cadeaux que selon le règlement-quantités.*

Les collections pourront encore être établies jusqu'au 31 août 1932 au moyen des images contenues dans les paquets de pâtes de SAVOIE et autres pâtes n'ayant pas encore le bout spécial, et participeront aux cadeaux portés sur notre notice 1930, les collections ne figurant plus sur notre règlement de 1932. Après le 31 août 1932, les collections ne seront plus acceptées, mais celles régulièrement enregistrées pourront donner droit aux cadeaux correspondant à leur nombre.

LE NOUVEAU " PONT ROUGE "
TRAVERSANT LA LYS A DEULÉMONT EST TERMINÉ

LA LYS REDRESSÉE ET LE NOUVEAU PONT-ROUGE A DEULEMONT

Nous avons annoncé hier que, après de très longs travaux, le pont traversant la Lys, au lieudit le Pont Rouge, était terminé.

Le pavé posé, la Lys redressée, la route rectifiée, rien ne demeure de ce qui fut le paysage d'autrefois en ce lieu.

Ce fut un travail considérable. Il reste à rétablir la ligne d'Ypres.

Ainsi les passerelles ont disparu et on ne craindra plus les fréquents accidents qui se sont produits en cet endroit.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

Conseil municipal. — Le Conseil municipal se réunira samedi prochain à 17 h. pour délibérer sur l'ordre du jour suivant : Demande de la bonification d'intérêt pour l'emprunt de 50.000 fr contracté auprès du Crédit Foncier pour travaux d'assainissement des voies publiques ; Vote d'une subvention supplémentaire au Bureau de Bienfaisance pour prise en charge des chômeurs ayant épuisé leur droit à l'allocation de chômage ; Décision au sujet des indemnités de 33 % consenties par la commune aux Syndicats ; Demande de subvention présentée par la Société « L'Electrique de Lille-Roubaix-Tourcoing, pour intensification du service d'autobus. Avis du deux projets de lotissement ; Demandes d'assistance.

Surveur de la Mairie. — A l'occasion de la Mi-Carême, les bureaux de la Mairie seront fermés lundi après-midi.

Chômage. — Les allocations de chômage seront payées samedi prochain de 8 h. 30 à 11 h. Le pointage des cartes aura lieu la semaine prochaine de 10 à 11 h.

LINSELLES

Enquête de commodo. — Le Maire informe les habitants que, conformément à un arrêté de M. le Préfet du département du Nord, en date du 27 février 1932, une enquête est ouverte sur le projet d'acquisition, par la Commune de Linselles, d'un terrain en vue de l'élargissement de la rue Kennedi, et de l'assainissement du quartier.

Le projet ci-dessus visé avec les pièces à l'appui, sera déposé à la Mairie pendant 15 jours du 2 mars jusqu'au 16 mars 1932 inclusivement, pour que les habitants puissent en prendre connaissance tous les jours de 9 à 17 heures.

A l'expiration de ce délai, un commissaire enquêteur, désigné à cet effet, par M. le Préfet, recevra à la Mairie les 17, 18 et 19 mars de 13 à 14 h., les observations qui pourraient être faites sur ledit projet.

MOUVAUX

ORDRE DU MERITE AGRICOLE

Par décret du 23 février dernier, le Ministre de l'Agriculture a nommé dans l'ordre du mérite agricole au titre de chevalier, M. Victor Lefebvre, horticulteur-pépiniériste, 139 rue de Roubaix, à Mouvaux.

M. Lefebvre s'est consacré depuis son plus jeune âge à la profession qu'il affectionne particulièrement. Il a toujours prêté son concours à toutes les manifestations qui pouvaient servir sa corporation. Soit comme membre du jury, soit comme exposant, soit comme organisateur, il concourut à toutes les expositions de la région ; il est titulaire de nombreuses récompenses et prix d'honneur.

MARCQ-EN-BARŒUL

Accident du travail. — Un aide de la chocolaterie Delespaul-Havez, M. Henri Ghettem, 22 ans, demeurant impasse Delespaul, 30, s'est piqué à la main gauche avec un moule. Quinze jours.

Accident du travail. — A la minoterie Catry, un employé, M. Pierre Ricouart, 21 ans, demeurant à Marquette, rue de Marcq, 123, s'est fait une entorse de la malléole externe du pied droit. Le docteur Deleneuville lui a ordonné un repos d'une dizaine de jours.

— Une concierge de la distillerie Lesaffre et Cie Mme Aimée Mignon, 83 ans, domiciliée rue de Tourcoing, s'est fait une piqûre infectée de la force dorsale du pouce gauche.

Philanthropes du Ploulch. — La société philanthropique « Les Amis du Ploulch » se réunira en assemblée générale au siège, rue Pasteur, 125, samedi 5 courant, à 20 heures, pour examiner les questions suivantes : Concours de Pâques, organisation d'un tournoi de football au profit des chômeurs, affaires diverses.

COMINES

Avis aux étrangers. — Le commissaire de police rappelle qu'aux termes de la loi de 1926, les ouvriers étrangers habitant la France doivent être munis d'une carte d'identité portant la mention « Travailleurs ». Les contrevenants sont priés de régulariser leur situation au plus tôt, car des vérifications seront incessamment effectuées et procès-verbaux dressés tant contre les ouvriers que les employeurs en fautes.

Ecole des Perfectionnement des Sous-Officiers de réserve. — La prochaine réunion aura lieu le samedi 5 mars, à 18 h. 15, au local ordinaire.

EN BELGIQUE

MOUSCRON

Etat civil. — Naissances. — Van Den Broucke Janine, rue du N. Monde, 129. — Rasse Robert, rue du Patronage, 11. — Verbeke Flore, Verheye Gilbert, Deghilage André, tous trois à la Maternité. — Verschaeve Jean, rue St-Pierre, 2. — Vanderteuno Julien, rue du Castert, 129. — Sobry Roger, rue du Couvent, 39. — Jansen Pierre, rue de la Station, 58. — Loones Roger, Petite Rue, 8. — Depoorter Jacques, chée du Risquons-Tout, 39. — Declercq Denise, rue d'Enghien, 61. — Dendieveï Andréa, rue du Labyrinthe, 107. — Bleuzé Simon, Grande-Rue, 39. — Janssens Gérard, rue du Bonneville, 17. — Vanzelen Ignace, chée de Menin, 232. — Bommerez Gilbert, rue des Tisserands, 16.

— Publications. — Derie François, tapissier et Depoortere Marie, soigneuse. Queval René, employé et Rints Laure, couturière. — De Kepper Ferdinand, ébéniste et Glorieux Angèle, ménagère. — Ruart Gérard, mécanicien et Van den Brent Augusta, couturière. — Philippen François, brigadier de gendarmerie et Debaschere Emilienne, soigneuse. — Wallays Hector, homme de peine et Garemynck Léona, soigneuse. — Bonne Hector, laveur et Cottenn Marie, soigneuse. — Loof Jules, raitacheur à tiAu Eeckhoute Odile, moulineuse.

— Décès. — Bommarez Georges, 3 mois, rue du Bois, 135. — Farvaques Marceline, 71 ans, rue du Mont-à-Leux, 4. — Brotcorne Léopold, 67 ans, rue Charles-Quint, 26. — Vandromme Pauline, 79 ans, rue des Pyramides, 12. — Desimpelaere Maria, 22 ans, rue du Couvent, 39. — Vanhoutte Jérôme, 27 ans, avenue Royale, 3. — Meulebroeck Alphonse, 2 mois, rue du Castert, 60.

TOURNAI

PETITES NOUVELLES

Feu de cheminée. — Un feu de cheminée s'est déclaré vers 8 h. dans la demeure de M. Eisenmann Gustave, rue Jean-Noël, 94. Il a été éteint par un agent de police aidé d'un voisin au moyen de sel et d'eau.

Commencement d'incendie. — Vers 14 h., le torréfacteur de la Maison Ménart, rue Guillaume Charlier, prit feu tout-à-coup. Le personnel de la Maison et quelques voisins dévoués parvinrent, sans trop de difficultés, à se rendre maîtres de ce commencement d'incendie. Les pompiers ne furent pas appelés.

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL

AUDIENCE DU 1er MARS

Le huis-clos est prononcé au début de l'audience pour instruire une affaire de viol mise à charge de Bruneau Jean-Bte, ouvrier carrier à Lessines, qui est détenu.

Celui-ci abusait de sa jeune fille qui est aveugle. Le père de la victime, est condamné à un an de prison et à l'interdiction de ses droits civils pendant 5 ans.

Faux serment. — Le Tribunal instruit une affaire de faux-serment en matière civile, dans laquelle sont inculpés deux Tournaisiens. Après avoir entendu la défense, le Tribunal acquitte les deux prévenus.

Jugement intéressant les cyclistes. — Il y a quelque temps, un Tournaisien circulant à vélo le long de la Chaussée de Renaix, il faisait nuit. En voulant l'éviter, un motocycliste fit une chute. L'affaire vint devant le Juge de Paix qui acquitta le cycliste, causant l'accident, en disant que la vélo portait bien le feu rouge à l'arrière et que le motocycliste ne pouvait s'en prendre qu'à lui-même s'il avait fait une chute en voulant éviter le cycliste.

Le Ministère public fait appel de ce jugement parce que le feu rouge doit être placé sur le vélo de manière à refléter la lumière de tout véhicule qui le suit. Or, en l'espèce, la lentille rouge était placée trop haut.

Le Tribunal, se rangeant à cet avis, a réformé le jugement d'acquittement et a condamné le cycliste à 25 fr. d'amende avec sursis.

ETAT-CIVIL

Naissances. — Albert Vanwingene, Ch. Willemeau. — Andréa Bauduin, rue Blandinoise. — Christiana Bacro, rue des Sœurs-Noires. — Marthe Bouzé, Ch. Lille. — Michel Willocq, Ch. Crampon. — Nelly Eickmayer, rue des Brasseurs. — Paulette Desplanque, Quai St-Brice. — Jean-Pierre Malchair, rue des Croisiers. — Paula Houwaert, Ch. Rongy. — André Willemsens, Av. des Frères Haghe.

Publications. — François Valtin, cuisinier à Kain et Anna Olaes, ménagère à Kain. — Gerard Delremmerie, pâtissier à Herseaux et Marie Houffilin, dem. de magasin. — Maurice Hinvrier, vol. de l'armée rue de la Citadelle et Madeleine Lebrun, tailleuse à Mourcourt. — Jules Baudan, bonnetier, carrière Lagache et Fernande Canfin, piqueuse, rue de Bévy. — Gérard Dubois, patissier rue du Château et Jeanne Nevejans, à Lille. — Deronne Emile, chaudronnier, rue Marvis et Eva Roman, bonnetière Chemin du Crampon. — Abel Sénéchal, journalier rue des Croisiers et Julia Guidet, fileuse, même rue.

Décès. — Léopold Poffer, 65 ans, Ch. Willemeau. — Léonie Delaby, 81 ans, rue de l'Ecouchette, veuve de Julien Taverne. — Charlotte Patinquin, 83 ans, Vieux-Chemin d'Anchin, veuve de Jean-Bte Decobecq. — Jean-Bta Bernard, 77 ans, Vx Ch. d'Antoing. — Edmond Moulard, 78 ans, Terrasse de la Madeleine. — Zoé Crepin, 50 ans, Ch. Donal. — Léopold Daguenelar. — Cornélie Wastiaux, 78 ans, rue du Désert. — Rose Tetaert, Vieux-Marché aux Beurre. — Marie Radoux, 40 ans, rue Vauban, ép. de Edouard Spreux.

QUESNOY-SUR-DEULE

LA NOUVELLE ÉGLISE EST TERMINÉE

Comme nous l'avons annoncé hier, la nouvelle église, destinée à remplacer celle qui a été démolie, est terminée.

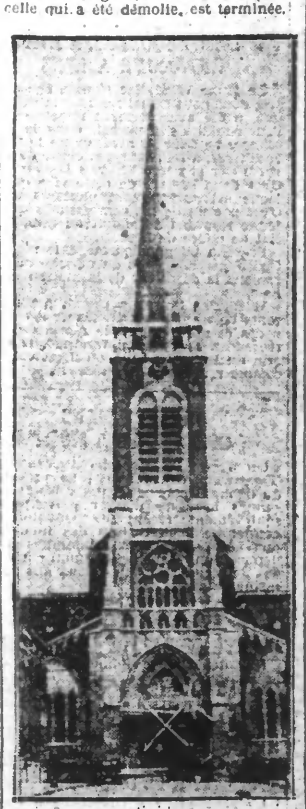

La façade de la nouvelle église de Quesnoy-sur-Deûle.

Sur le fronton apparaît déjà la silhouette de Saint-Michel, patron de la paroisse.

On peut admirer la finesse artistique des vitraux qui créent une jolie lumière dans le transept.

Rappelons que dimanche S. E. le cardinal Liénart bénira cette église, à la cérémonie d'inauguration qui aura lieu à dix heures.

COLOMBOPHILIE

A ROUBAIX. — **Débitants et Amateurs Réunis** : Siège chez M. Acour, 15, rue de l'Alma. — Au cours de sa dernière réunion, le Comité a décidé que les dressages de la Fédération reprendront sous peu. Afin de venir en aide aux membres touchés par le chômage, sociétaires, il a été décidé d'accorder le dressage gratuit à tout membre chômeur complet.

La faveur suivante lui sera accordée : il aura droit à 4 pigeons gratuits à une seule condition, c'est que les volatiles devront être porteurs, sur une ou les deux ailes, du cachet de l'amateur. Un contrôle sérieux sera exercé pour éviter toute fraude.

D'autre part, les sociétaires qui auraient encore de l'argent à percevoir sont priés de s'adresser 156, rue de l'Alma, au plus tôt, c'est-à-dire avant l'ouverture de la prochaine saison.

A TOURCOING. — **La Concorde** : Réunion de la Commission, samedi 5 mars à 19 h., au siège.

— **Blanc-Seau** : Grand concours de bienfaisance sur Albert le 12 mai, chez M. Van Merhaeghe, 219 rue du Congo. 1.000 fr. de prix d'honneur et d'excellence.

A WATTRELOS. — **Indépendance** : Dimanche 6 mars, à 17 h., réunion générale de tous les sociétaires. Réunion de Commission à 16 heures.

— Chez Paul Decourcelle, dressages avec alle droite de Roubaix : Seclin tous les lundis, mercredis et vendredis. En paniers jusque à 8 h. 45 ; Ascq tous les samedis, en paniers jusque 9 h. 45.

A LYS-LES-LANNOY. — Le 3 avril, grand concours sur Albert, au profit des chômeurs. Rayon et règlement de l'Enteute Colombophile du Canton de Lannoy.

LA VIE CORPORATIVE

LES A. S. ET LES SALAIRES DANS LA REGION D'HALLUIN

L'Union Patronale de la Région d'Halluin, d'accord avec les Syndicats libres français et les Syndicats chrétiens belges intéressés, nous communique la note suivante :

« Conformément à l'accord intervenu en janvier dernier, les représentants des Unions Patronales d'Halluin, de Wervicq et de Comines, se sont rencontrés le 2 mars avec les délégués de la Centrale Textile Chrétienne de Belgique et des Syndicats d'Halluin, de Menin, de Wervicq et de Comines affiliés à cette Centrale.

« Des explications ont été données par les représentants patronaux sur la situation économique et l'emploi des ouvriers. La situation s'est plutôt aggravée dans la région d'Halluin. Dans celle de Wervicq, et depuis huit jours, on constate une amélioration dans certaines usines de lacets et de jute ; le personnel y est de nouveau employé pendant 48 heures par semaines.

« Les délégués ouvriers ont pris acte des mesures prises par les Unions Patronales, d'accord avec la direction des Assurances Sociales, pour le précompte des cotisations ouvrières. Le payement de ces cotisations, à raison de 3 % des salaires gagnés est plus juste que l'application stricte des catégories, surtout en cas de chômage partiel. Les délégués patronaux ont remis aux délégués ouvriers tous les documents et barèmes nécessaires.

« La nouvelle diminution de salaires faite dans les Filatures de Lin de la région ces jours derniers a été ensuite étudiée. Aucune décision n'avait à être prise à ce sujet, les Filateurs de Lin intéressés ne faisant pas partie des Unions Patronales.

« Des observations ont été présentées par les délégués ouvriers au sujet de la suppression des primes de vie chère dans la région de Wervicq, et de leur incorporation dans les salaires. Il a été décidé que les salaires gagnés avant et après l'incorporation seraient l'objet d'un examen entre les délégués ouvriers et les délégués patronaux.

« On a étudié ensuite différentes questions relatives à la juste répartition des jours chômés entre les ouvriers d'une usine, et au sujet d'une demande de réintégration d'une ouvrière licenciée.

« Une demande de rédaction uniforme des bulletins de chômage a été accueillie favorablement par les délégués patronaux et bonne suite y sera donnée.

« La prochaine entrevue entre les délégués patronaux et les délégués ouvriers aura lieu le 6 avril ».

UNION MUTUELLE DES TAILLEURS DE SOIERIES-TOURCOING ET ENVIRONS — La réunion de l'Amicale Mutuelle aura lieu lundi 7 mars à 18 h. au siège, 43 rue Nationale, à Tourcoing.

Ordre du jour : Dispositions à prendre pour le vote de la Chambre des Métiers qui doit avoir lieu le 20 mars 1932. Suggestion de M. Marescaux, vice-président de Tourcoing, Grande tombola.

LILLE

PETITES NOUVELLES

Quand il fait froid ! — Un appareil de chauffage met la feu à un fauteuil chez Mlle Vangheret, 18, rue de la Picquerie. 700 francs de dégâts environ

Tombée du Mongy. — Mme Eléonore Sekiack, ménagère à Ostricourt, tombe du Mongy, boulevard Carnot. Elle est conduite pour pansement à l'Hôpital Saint-Sauveur. Etat peu grave.

Déférés au Parquet. — MM. Joseph Bouckeloogbe sujet belge et Christophe Corette, sujet argentin, sont déférés au Parquet pour infractions à un arrêté d'expulsion.

Le feu à la literie. — M. Maurice Coutard, marchand forain, 11, rue Alexandre Leleu, met le feu à sa literie, en voulant allumer son bec à gaz. M. Jules Thouvenin autre locataire de l'immeuble, écarte tout danger à l'aide de quelques seaux d'eau. Les pompiers n'ont pas besoin d'intervenir.

Deux fois volée. — Mlle Camille Dewidehem, 19 ans, vendeuse, 10, rue de Porta, porte plainte pour vol de 200 francs en billets, commis le 29 dans une valise qui se trouvait dans sa chambre. Le 24 février on lui avait déjà volé 15 francs.

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL

AUDIENCE DU 2 MARS

Diffamation. — Sous ce titre, nous avons récemment exposé dans quelles conditions Mme Krady, femme du directeur des Théâtres municipaux de Lille, avait poursuivi devant le Tribunal le gérant du journal « Aux Ecoutes » et celui du journal « Les Poilus Lillois » au sujet des salaires des artistes lyriques.

Le Tribunal a rendu hier son jugement. En ce qui concerne le journal « Aux Ecoutes », il condamne le gérant de la dernier à 100 fr. d'amende et à 15.000 fr. de dommages intérêts. Les intérêts de ce journal avaient été défendus par Me Georges Boyer-Chammard.

Quant au journal « Les Poilus Lillois », qui était représenté par Me Theilier, le Tribunal a acquitté le gérant Glinz, estimant que la personne dont il était fait mention dans l'article incriminé n'était pas suffisamment désignée.

AUDIENCE DU 5 MARS

Indélicat livreur. — Jules Quantaux, 54 ans, représentant à Lomme, 4, rue Jean Baptiste-Dumas, avait été occupé par M. Deleval, blanchisseur à Lomma en qualité de livreur.

La 31 décembre dernier, Quantaux omettait la blanchisserie, après une vérification, M. Deleval consistait que son ancien livreur lui avait détourné une somme de 871 fr. 40.

Poursuivi pour abus de confiance, Quantaux a été condamné à 2 mois de prison avec sursis et à 25 francs d'amende (Me Boini).

M. Deleval, partie civile, a obtenu 791 fr 40 de dommages-intérêts (Me Maurice Olivier).

Abandon de famille. — André Hellebnyck, 26 ans courtier à Hellemmes, 50, rue Sadi-Carnot qui était volontairement resté plus de trois mois sans servir à sa femme et à son enfant mineur la pension alimentaire à laquelle il a été condamné envers eux, a été condamné à 16 fr. d'amende avec sursis.

Coups. — Maurice Minne, 35 ans, commerçant en légumes, demeurant à Lambersart, 13, rue Aristide Briand, avait porté des coups à M. Charles Sieuw, marchand de pommes de terre à Lille.

Il a été condamné à 25 fr. avec sursis (Me Camille Bataille).

Bris de clôture. — Joseph Hiest, 37 ans, journalier à Lille, 53, rue des Etoques, qui avait détruit une clôture appartenant à M. Frehly, a été condamné à 1 mois par défaut.

Outrages. — Henri Devroede, 22 ans, menuisier à Péronnes 78, rue de la Prévoté, était poursuivi pour avoir outragé des gendarmes le 30 janvier 1932. 25 fr. d'amende

Rébellion. — Alexandre Lemoine 22 ans, journalier à Beuvry, qui était en état d'ivresse, s'était rebellé contre les gendarmes qui intervenaient pour l'empêcher de continuer à faire du scandale. 8 jours de prison.

La vie chère. — Julien Gryson, 22 ans, journalier à Prémesques, Ferdinand Gryson, 55 ans, journalier audit lieu Maurice Gryson, 19 ans, même profession et domicile et Amédée Manay avaient dérobé deux cents kilos de pommes de terre. Ce dernier a été condamné à 1 mois, les trois autres ont été condamnés à 15 jours avec sursis.

Acquittement. — Le 14 novembre 1931, vers 18 h 30, le jeune Bétremieux, écolier âgé de 8 ans, domicilié à Lys-lez-Lannoy était victime d'un accident d'automobile audit lieu, au carrefour des rues de Lannoy et de Strasbourg.

L'automobile appartenait à M. Dambrin, marchand forin à Lys-lez-Lannoy, était conduite par Michel Delobel, garagiste audit lieu.

Delobel et Dambrin étaient poursuivis devant le Tribunal correctionnel, le premier pour blessures involontaires, le second comme civilement responsable.

Après plaidoierie de Me Boyer-Chammard, pour Delobel, et Me Balavoine, pour Dambrin, le Tribunal a acquitté le premier et a mis le second hors